



- p. 2 - 3 : Une nouvelle équipe municipale pour vous servir
- p. 4 : Brèves de conseils
- p. 5 : Ca vous concerne
- p. 9 : Participez à la journée de la pomme !
- p. 10 : Fatigue au volant : attention danger!
- p. 11 : Conseils de la gendarmerie contre les cambriolages et vols
- p. 12-13 : Des affiches intrigantes sur les murs
- p. 14-15 : Ca se passe par là
- p. 16-17 : Au pays des Féeries
- p. 18-19 : La vie des associations
- p. 22 : Infos utiles / Etat civil
- p. 23 : Soutenons nos artisans
- p. 24 : Agenda

L'ÉDITO DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

En votant lors du scrutin qui s'est tenu les 23 et 30 mars, vous nous avez témoigné, de la meilleure façon qui soit, tout l'intérêt que vous portez à la vie locale.

Je voudrais vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordé.

Je voudrais aussi remercier mes colistiers, pour leur implication dans la campagne et d'ores et déjà dans l'action, pour la confiance et l'appui qu'ils m'ont apportés sans réserve. Et, chacun le sait, une campagne électorale est toujours un moment particulier qui n'est pas facile à vivre hors du collectif. Je sais que leur implication sera à la hauteur de la tâche qui est la nôtre.

C'est avec une profonde émotion et un mélange de fierté et d'humilité que je reçois le mandat qui m'a été confié.

Je serai, soyez en convaincu, le maire de tous les habitants. Je n'aurai de cesse que d'être digne de cette responsabilité importante. Je souhaite poursuivre le travail accompli, l'améliorer sur la base de notre programme et mettre mes compétences et toute ma détermination au service de notre village et de ses habitants.

Je serai guidé dans ma tâche par le sens du service public, le respect de l'intérêt général, le partage de l'information et le développement de la participation. C'est en ce sens que vous nous avez mandaté pour les six années à venir.

L'équipe municipale a conscience de la crise économique et des situations difficiles qui en découlent pour nombre de familles. C'est dans ces périodes que nous devons être, plus encore, aux côtés de nos concitoyens et que nous devons améliorer le soutien, ainsi que les démarches de solidarité auprès de vous.

Ensemble, avec le personnel communal, dont je salue la compétence, nous poursuivrons nos efforts pour un service public de proximité, plus moderne, plus réactif et donc mieux à même de prendre en compte les besoins évolutifs et les attentes multiples.

Le temps de la campagne électorale est passé. Travaillons maintenant de manière constructive en faisant preuve d'esprit républicain, de sérénité, et de respect des points de vue des uns et des autres.

Avec vous, pour vous, nous allons agir pour notre village et pour ses habitants.

Yves Roy





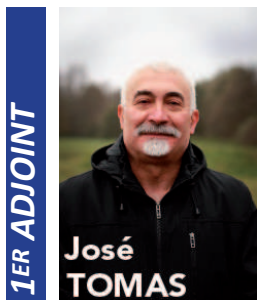
UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE POUR VOUS SERVIR

Votre équipe municipale, c'est quinze élus qui travaillent pour vous : 1 maire, 4 adjoints au maire et 10 conseillers municipaux. Comme annoncé dans notre programme, deux nouvelles commissions ont été créées, «Environnement et écologie» et «Jeunesse et sport». Les élus sont présents dans diverses commissions et syndicats. Ils sont également présents dans chaque commission de la Communauté de Communes du Bocage Gâtinais.



Yves ROY

Vice-Président du RPI



José TOMAS

Finances, travaux voirie, sécurité routière



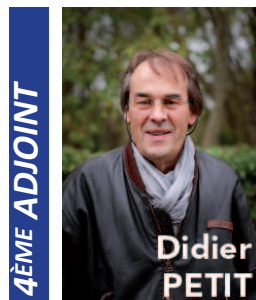
Caroline ARDUISE

Action sociale, lien avec les associations, communication & culture



Djamila AMOUR

Jeunesse et sport

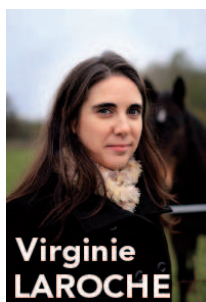


Didier PETIT

Bâtiments communaux, services techniques



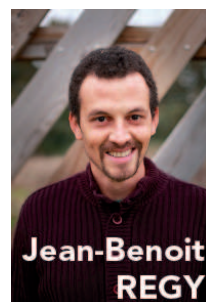
Benoît SAVARY



Virginie LAROCHE



Denis CHOLLET



Jean-Benoît REGY



René DEMONT



Grégoire TOUZEAU



Hélène DECRESSAT



Alain BARTHOUX



Michèle TURCI



Thierry CHABOT

LES COMMISSIONS ET LEURS MEMBRES

ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE

Yves ROY
Djamila AMOUR
Alain BARTHOUX

Virginie LAROCHE
Jean-Benoît REGY
Michèle TURCI

CCAS

Yves ROY (Président)
Djamila AMOUR
René DEMONT
Michèle TURCI
Jenny FOURMESTRAUX
Catherine BRAQUEMOND

Caroline ARDUISE
Virginie LAROCHE
Jean-Benoît REGY
Régine BARRAULT
Willy CLAIRY
Delphine BARRAS

JEUNESSE ET SPORT

Yves ROY
Caroline ARDUISE
Djamila AMOUR

Virginie LAROCHE
Jean-Benoît REGY

COMMUNICATION ET CULTURE

Yves ROY
José TOMAS
Caroline ARDUISE
Thierry CHABOT
René DEMONT

Virginie LAROCHE
Jean-Benoît REGY
Grégoire TOUZEAU
Michèle TURCI

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Yves ROY	Hélène DECRESSAT
Caroline ARDUISE	René DEMONT
Didier PETIT	Benoît SAVARY
Alain BARTHOUX	Grégoire TOUZEAU
Denis CHOLLET	Michèle TURCI

SÉCURITÉ VOIRIE

Yves ROY	Denis CHOLLET
José TOMAS	Hélène DECRESSAT
Caroline ARDUISE	Grégoire TOUZEAU
Alain BARTHOUX	Michèle TURCI

COMITÉ DES FÊTES

Yves ROY	René DEMONT
José TOMAS	Virginie LAROCHE
Caroline ARDUISE	Jean-Benoît REGY
Djamila AMOUR	Grégoire TOUZEAU

FINANCES ET BUDGET

Yves ROY	Denis CHOLLET
José TOMAS	Didier PETIT
Alain BARTHOUX	Benoît SAVARY

ASSAINISSEMENT

Yves ROY	Benoît SAVARY
Djamila AMOUR	Grégoire TOUZEAU
Hélène DECRESSAT	Michèle TURCI
Jean-Benoît REGY	

RÉVISION LISTE ÉLECTORALE

Yves ROY (Président)	Djamila AMOUR
Alain BARTHOUX	José TOMAS
Denis CHOLLET	Michèle TURCI
Déléguée TGI : Claudine BAUDIN	
Délégué Adm : Florian CHRETIEN	

IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Les membres du conseil municipal et :

Gilbert DEPRESLES	Jean-Pierre DECRESSAT
Jean-Pierre RODIER	Paul RODIER
Jean-Paul BAUDIN	Hervé LEMIRRE
Lionel KOLODZIEJ (Flagy)	Eliane FABRIS (Flagy)

APPELS D'OFFRES

Yves ROY (Président)	René DEMONT
Alain BARTHOUX	Didier PETIT

LES SYNDICATS ET LEURS MEMBRES

SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDES ET DE PROGRAMMATION SEINE ET LOING (SMEP)

Titulaires : Didier PETIT et Grégoire TOUZEAU
Suppléant : José TOMAS et Djamila AMOUR

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLES (SIVOM)

Titulaires : Yves ROY et Didier PETIT
Suppléant : Michèle TURCI et Caroline ARDUISE

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES ÉNERGIES DE SEINE ET MARNE (SDESM)

Titulaire : José TOMAS et René DEMONT
Suppléant : Jean-Benoît REGY

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA RÉGION DE MONTEREAU POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (SIRMOTOM)

Titulaire : Jean-Benoît REGY
Suppléant : Denis CHOLLET

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE DE LA VALLÉE DE L'ORVANNE

Titulaire : Yves ROY, Benoît SAVARY et Virginie LAROCHE
Suppléant : Grégoire TOUZEAU et René DEMONT

DÉLÉGUÉ EN CHARGE DES QUESTIONS DE DÉFENSE : René DEMONT

SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDES ET D'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DE L'ORVANNE

Titulaires : Alain BARTHOUX et Jean-Benoît REGY
Suppléants : Michèle TURCI et Djamila AMOUR

SYNDICAT MIXTE POUR LA CONSTRUCTION ET LE FONCTIONNEMENT DU COLLÈGE PRÉVERT DE LORREZ-LE-BOCAGE ET SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS SCOLAIRES DU CANTON DE LORREZ-LE-BOCAGE

Titulaires : Caroline ARDUISE et Djamila AMOUR
Suppléants : Virginie LAROCHE et Benoît SAVARY

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION ET LE FONCTIONNEMENT DES COLLÈGES DE LA RÉGION DE NEMOURS ET SYNDICAT MIXTE DES INSTALLATIONS SPORTIVES DES COLLÈGES DE LA RÉGION DE NEMOURS

Titulaires : José TOMAS et Grégoire TOUZEAU
Suppléant : Caroline ARDUISE et Denis CHOLLET

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI)

Titulaires : Yves ROY et Caroline ARDUISE
Suppléant : Didier PETIT

MISSION LOCALE

Titulaire : Caroline ARDUISE / Suppléant : Hélène DECRESSAT



Par des raisons d'économie de papier, l'intégralité des compte-rendus des conseils municipaux ne figurera pas dans le TACOT, mais uniquement les points essentiels.

Tous les compte-rendus sont consultables en mairie et le dernier en date figure sur les panneaux d'affichage. Par soucis de transparence, et sur simple demande, les compte-rendus peuvent vous être envoyés par mail ou être déposés dans votre boîte aux lettres. N'hésitez pas à nous en faire la demande par mail (adresse.equipe.thoury@gmail.com) ou aux permanences mairie (voir page 23).

CONSEIL DU 4 AVRIL

Après les élections, le premier conseil municipal a permis d'élire officiellement le Maire (puisque ce sont les élus qui l'élisent) et les 4 adjoints. Monsieur Yves Roy ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a pris la présidence de l'assemblée.

Nombre de bulletins	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	1
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

Ont eu lieu ensuite les élections des 4 adjoints.

CONSEIL DU 14 AVRIL

Dans le souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire 22 délégations.

Les élus ont ensuite procédé aux élections des délégués dans les différents syndicats et diverses représentations.

Il a été procédé à l'élection des membres dans les commissions communales (voir pages précédentes).

Il a été fait état des indemnités du receveur principale, du Maire et de ses adjoints.

Les questions des administrés

Monsieur le Maire souhaite faire un point sur la bibliothèque et fait lecture du courrier affiché par Madame Annie BEAUFORT, remerciant les adhérents de la bibliothèque et annonçant son désir ainsi que celui des autres bénévoles, de ne pas renouveler leur action de bénévolat. Elle écrit aussi que leur souhait a été renforcé par le fait que la nouvelle municipalité n'a pas souhaité prendre contact avec elles.

Monsieur le Maire tient à préciser que les courriers de démission sont arrivés en Mairie le 2 et 4 avril 2014 et qu'à cette date, la nouvelle municipalité n'était pas encore mise en place, mais les remercie pour le bénévolat effectué pendant toutes ces années pour la Commune.

CONSEIL DU 28 AVRIL - LE BUDGET

Affectation des résultats - budget assainissement

SECTION	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat à la clôture de l'exercice 2012	120 862.40 €	76 043.95
Résultat de l'exercice 2013	13 935.91 €	8 979.57 €
Part affectée à l'investissement en 2013		
Résultat à la clôture de l'exercice 2013	134 798.31 €	85 023.52 €

Taux des taxes adoptés (identiques à 2013)

NATURE DE LA TAXE	TAUX
Taxe d'habitation	15.89 %
Taxe foncière (bâti)	14.19 %
Taxe foncière (non bâti)	41.90 %

Affectation des résultats - budget Commune

SECTION	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat à la clôture de l'exercice 2012	358 171.30 €	-130 508.78 €
Résultat de l'exercice 2013	69 355.84 €	176 703.47 €
Part affectée à l'investissement en 2013	182 468.78 €	
Résultat à la clôture de l'exercice 2013	245 058.36 €	46 194.69 €
Restes à réaliser (dépenses investissement)		10 000.00 €

Les questions des administrés

Madame Martine GARNIER soulève le problème de l'assèchement du bras de l'Orvanne provoqué par le détournement de l'eau.

Monsieur le Maire informe le Conseil que Monsieur CRAPARD avait fait le nécessaire mais que le Président du Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Orvanne avait bloqué la situation. Suite aux nouvelles élections, Monsieur Philippe DESVIGNES est le nouveau Président de ce syndicat. Un rendez-vous sera pris pour aborder ce problème.



DOCUMENTS CONSULTABLES EN MAIRIE : le plan triennal, les comptes-rendu des Conseils municipaux, le cadastre, les dossiers d'enquêtes publiques (selon l'actualité), etc.

ÇA VOUS
CONCERNE



SÉCURITÉ ROUTIÈRE Agir pour réduire la vitesse !

Le radar pédagogique installé rue de Flagy a été déplacé sur Bichereau puis prendra place sur les autres points sensibles de la commune. Objectif : faire prendre conscience à tous de la vitesse excessive à l'intérieur de notre village.



Une étude est en cours pour la pose de ralentisseurs sur la commune et ses hameaux, où la circulation est limitée à 50 km/h ou 30 km/h.

Cette étude permettra également de cibler la mise en place de rétrécissement de chaussée là où la vitesse des véhicules met en danger la sécurité des habitants.

TRAVAUX DANS LA SALLE POLYVALENTE



Les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente prévus au contrat rural et décidés sous l'ancien mandat commenceront en octobre. Les travaux consistent à réaménager les toilettes dans la cour de l'école afin de les mettre aux normes en vigueur, d'aménager des accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et de mettre aux normes l'électricité. Une place de parking réservée aux PMR sera aménagée près de la salle.

Date prévisionnelle des début des travaux : fin 2014

Durée prévisionnelle des travaux : 6 mois



ATTENTION : pendant la durée des travaux, la location de la salle polyvalente ne sera pas possible.

CONSEIL DES JEUNES



Vous avez entre 13 et 17 ans ?

Vous habitez Thoury-Ferrottes ?
Vous aimez votre village et vous le respectez ?
Vous souhaitez participer activement à la vie locale ?
Vous avez des projets citoyens et désirez vous impliquer en faveur de la jeunesse, l'environnement, la culture et la solidarité ? Vous voulez faire entendre votre voix ?
Alors, vous êtes intéressés par le Conseil municipal des jeunes qui va être mis en place à la rentrée 2014.

Faites-vous connaître auprès de Caroline Arduise au 06.19.52.03.38, par mail (adresse.equipe.thoury@gmail.com) ou lors de la réunion d'information du 13 septembre.

**RÉUNION D'INFORMATION
«LE CONSEIL DES JEUNES»
LE SAMEDI 13 SEPTEMBRE A 15h
SALLE POLYVALENTE**

RÉNOVATION DE L'ÉGLISE : APPEL AUX DONS DE MATERIAUX !

Notre église a besoin d'une restauration. Afin d'éviter des dépenses publiques, nous sollicitons votre aide.

Si dans vos placards, garage ou tous autres endroits vous aviez un « reste » de tuiles, de tomettes, de ciment, de câbles, ou autre matériel dont vous ne vous servez plus, n'hésitez surtout pas à en faire don !
Et si vous vous sentez l'âme d'un bénévole bricoleur(euse), vous serez le (la) bienvenu(e) !

Pour toute information :
contacter Greg Touzeau
au 06 84 10 53 59.

Merci d'avance pour l'aide que vous pourrez nous apporter afin de sauvegarder notre patrimoine.





LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

A la rentrée de septembre 2014, la réforme des rythmes scolaires sera mise en place dans les 3 écoles du RPI : Thoury-Ferrottes, Flagy et Dormelles. Elle se traduira d'abord par un nouveau découpage horaire qui risque de bouleverser certaines familles.

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires n'est pas du ressort des élus de la commune de Thoury-Ferrottes, mais de la compétence de la Communauté de Commune du Bocage du Gâtinais (CCBG) en concertation avec les maitres(esses) des écoles du RPI et l'association des parents d'élèves. Les deux réunions publiques qui ont eu lieu les mercredis 21 mai et 11 juin 2014 dans la salle polyvalente de Thoury-Ferrottes, ont permis des échanges entre les différents intervenants du RPI et les parents, pour l'intérêt des enfants.

MAIS QUI A DONC EU CETTE IDÉE ?

Le 29 janvier 2010, l'académie de médecine a publié un rapport préconisant, afin de tenir compte des rythmes biologiques de l'enfant, d'adopter une année scolaire de 180 à 200 jours. Pour cela, il faut donc un retour à la semaine des 4 jours ½ d'enseignement.

POURQUOI ?

Cette nouvelle organisation permettra des journées d'apprentissage moins longues, une régularité importante dans le respect du rythme naturel de l'enfant et le respect du vœu des enseignements pour que les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) aient lieu en fin de journée.

QUE SE PASSERAIT-IL SI LE RPI NE TRANSMETTAIT PAS DE PROPOSITION D'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE AU DIRECTEUR ACADÉMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DA-SEN) ?

Ce serait alors le directeur académique qui imposerait l'organisation du temps scolaires des écoles concernées. Dans ce cas, les parents n'auraient pas leur mot à dire sur la future organisation. L'avantage aujourd'hui est de connaître les futures horaires et donc de pouvoir nous organiser dès maintenant pour la rentrée prochaine.

LE CAS DU LUNDI, MARDI ET JEUDI

La fin de cours les lundi, mardi et jeudi auront lieu à 16h25 ou 16h30 (selon l'école, voir tableau en page 7). Les parents pourront venir chercher leur enfant à l'école, ou celui-ci pourra utiliser les transports scolaires mis en place (ne pas oublier de remplir le dossier d'inscription qui est disponible en mairie).

Si vous avez prévu d'inscrire votre enfant à la garderie, celle-ci restera à votre charge comme l'année dernière, mais les tarifs seront modifiés. En effet, l'Etat impose une tarification unique au sein des communautés de communes afin d'uniformiser les coûts payés par les familles aussi bien pour la garderie que pour la cantine.



▲ Réunion publique du 11 juin à Thoury-Ferrottes ▼



LE CAS DU MERCREDI

Le mercredi matin, les cours seront obligatoires et finiront à 11h45 ou 12h (selon l'école). Il n'y aura pas de cantine, ni de transport vers les centres aérés des communes voisines car cela représenterait un coût trop important. Le transport scolaire sera assuré vers les communes du RPI.

La garderie de Thoury-Ferrottes sera ouverte jusqu'à 17h30 pour accueillir les enfants des 3 communes. Compte tenu de la capacité d'accueil de 20 enfants maximum, les enfants inscrits le mercredi après la fin des cours seront en priorité ceux dont les deux parents travaillent (ou le parent dans le cas des familles monoparentales).

Les parents qui n'ont pas d'autre choix que d'inscrire leur enfant en garderie le mercredi devront envoyer une lettre de demande d'inscription argumentée avant le 20 juillet à la mairie de Thoury-Ferrottes. Les enfants qui seront pris en charge devront prévoir un pique-nique pour le midi.



▲ Manifestation des parents d'élèves le 11 juin



UNE GARDERIE DANS CHAQUE COMMUNE

Pour les enfants qui utilisent le service de garderie périscolaire le matin, rien ne change par rapport à aujourd'hui.

En revanche, après les cours de l'après-midi, afin de ne pas « surcharger » la seule garderie périscolaire actuelle du RPI qui se trouve à Thoury-Ferrottes, il a été décidé de prendre en charge les enfants qui devraient rester en garderie, dans leur propre commune. Cette décision a été prise en concertation avec l'ensemble des délégués du RPI, des représentants des parents d'élèves, des maires des 3 communes et du président du RPI.

Par exemple, les enfants scolarisés à Thoury iront à la garderie de Thoury-Ferrottes, ceux scolarisés à Flagy resteront en garderie à l'école maternelle et enfin ceux qui seront scolarisés à Dormelles resteront au sein de l'école de Dormelles. Les parents qui ont plusieurs enfants scolarisés dans les différentes écoles du RPI devront aller chercher leurs enfants dans chacune des écoles qu'ils fréquenteront.

LE CAS DU VENDREDI

Le **vendredi** après-midi, les cours finiront à 15h30 ou 15h25 selon l'école. Le Temps d'Activité Périscolaire n'étant pas obligatoire, **les enfants qui ne rentreront pas chez eux seront accueillis à la garderie de leur village.**

Yves Roy, le maire de Thoury-Ferrottes, qui est aussi le vice-président du RPI, a demandé à la CCBG de prendre en charge le coût supplémentaire « imposé » aux parents pour la durée des TAP. La demande a été acceptée.

Ainsi, le coût de la garderie périscolaire du vendredi soir ne sera facturé aux parents qu'à partir de 17h15, la fermeture de la garderie étant programmée à 19h15.

ET APRÈS ?

Les différents intervenants de la CCBG et du RPI sont en train d'étudier diverses solutions pour mettre en place des activités périscolaires avec du personnel compétent pour nos enfants. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des avancées sur le sujet.

L'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

ÉCOLE DE FLAGY (Maternelle)

Lundi, mardi et jeudi
8h45 - 11h55 et 13h45 - 16h25

Mercredi
8h45 - 11h55

Vendredi
8h45 - 11h55 et 13h45 - 15h25

ÉCOLE DE THOURY-FERROTTES (CP, CE1, CE2)

Lundi, mardi et jeudi
8h45 - 11h45 et 14h - 16h30

Mercredi
8h45 - 11h55

Vendredi
8h45 - 11h45 et 14h - 15h30

ÉCOLE DE DORMELLES (CM1, CM2)

Lundi, mardi et jeudi
9h - 12h et 14h - 16h30

Mercredi
9h - 12h

Vendredi
9h - 12h et 14h - 15h30

À
NOTER

La rentrée scolaire des élèves pour 2014-2015 aura lieu le mardi 2 septembre 2014. Les inscriptions en maternelle «petite section» des enfants nés en 2011 sont ouvertes en mairie depuis le 5 juin.

ÉCLAIRAGE PUBLIC, POLLUTION LUMINEUSE ET FINANCES COMMUNALES

Il bouleverse le rythme biologique de l'homme comme celui de toutes les espèces vivantes, animales et végétales, qui y sont confrontées. A cause de lui, il est plus difficile de voir les étoiles. Lui, c'est l'éclairage artificiel, celui de nos rues ! Ne faudrait-il pas mieux adapter cet éclairage et, par là même, réaliser des économies substantielles ?

En l'espace de 50 ans, l'homme a complètement bouleversé la variation du jour et de la nuit qui rythmait la vie depuis des millénaires. L'expansion incontrôlée et inadaptée de l'éclairage urbain depuis le 20^e siècle est à l'origine de pollutions lumineuses venant troubler la nuit.

En croissance de 5 à 10% par an dans les années 1990, il s'est fortement généralisé ; il est subi par environ 60 % de la population mondiale. On estime que 20 % de cette population et plus de la moitié de la population de l'Union européenne ont déjà perdu la visibilité de la Voie lactée. Pourtant, peu de gens ont réellement conscience des impacts que peut avoir cette pollution.

Dérèglement de l'horloge biologique

Depuis des centaines de millions d'années, les vies animales et végétales sont rythmées par l'alternance du jour et de la nuit. Chacune des cellules de tout être vivant vit selon cette horloge biologique. Incontestablement, la pollution lumineuse bouleverse cette variation et entraîne des conséquences

sérieuses voire dramatiques. La santé des hommes mais aussi la migration des oiseaux, la reproduction des amphibiens, les cycles de floraison, le déclin des populations d'insectes pollinisateurs, etc. sont autant de phénomènes touchés ou engendrés par ces lumières nocturnes excessives et souvent inutiles.

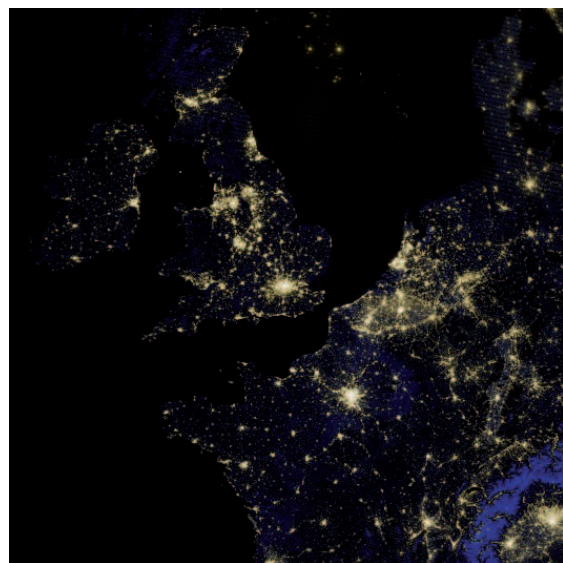
Un lourd bilan énergétique

Ce ne sont toutefois pas les seules répercussions. En effet, il est évident que dans le domaine énergétique, et donc économique, le bilan est lourd. En France, l'éclairage public représente 38 % de la facture d'électricité et la déperdition de lumière, due à une mauvaise qualité de l'éclairage, est estimée entre 30 et 40 % de cette consommation.

Les premiers à avoir tiré la sonnette d'alarme sur la croissance inquiétante de la pollution lumineuse ne sont toutefois pas les écologistes mais les astronomes, dans les années 1980, qui constataient une perte constante de la visibilité du ciel et donc de leur champ d'investigation.

Sous le ciel étoilé

Depuis, en France et ailleurs, de nombreuses associations se sont constituées qui militent pour une meilleure pureté du ciel et une meilleure qualité de la nuit. En 2009, par exemple, l'une d'entre elles a initié un projet de Réserve internationale de Ciel étoilé (RICE) du Pic du Midi de Bigorre dans le but de protéger une partie du ciel pyrénéen en maîtrisant entre autres l'éclairage public. En décembre 2013, les 65 % des Hautes-Pyrénées proposés ont été labellisés par l'International



L'Europe de l'Ouest sous l'œil du satellite Suomi NPP, photographiée la nuit du 27 mars 2012. (REUTERS/NASA Earth Observatory/Handout).

Dark Sky Association, créant ainsi la première RICE en Europe continentale et la plus grande au monde sur une zone habitée. Elle regroupe aujourd'hui 251 communes de cette région.

Le choix des communes

L'objectif est donc de mieux maîtriser le flux et le spectre lumineux des lampes, d'où une étude à réaliser pour un choix à effectuer sans doute.

Des villes abandonnent aujourd'hui les lampes au sodium et s'équipent de nouvelles lampes blanches, moins puissantes, qui sont installées de manière à limiter le flux lumineux en le dirigeant vers le bas.

Des lampes qui ne falsifient pas les couleurs et qui peuvent s'avérer être un bon compromis entre la volonté des communes et de ses habitants de voir s'alléger cette part importante de leur budget et la limitation indispensable de cette forme de pollution souhaitée par beaucoup.



Thoury-Ferrottes, nuit du 17 au 18 juin, 22 h 05, température douce. Personne dans les rues hormis quelques rares véhicules qui passent, phares allumés.



PARTICIPEZ À LA JOURNÉE DE LA POMME !

A l'automne, des fruits finissent seuls sur le sol, faute de mains pour les ramasser... De ce constat est née l'idée d'une *Journée de la pomme* à Thoury-Ferrottes. Une fête participative, avec l'aval des propriétaires où les habitants volontaires se chargent du ramassage et du pressage des pommes et dégustent ensemble le fruit de leur cueillette.

Les pommiers... trop souvent leurs fruits s'écrasent sur le sol et se décomposent. A moins qu'ils ne soient délicatement cueillis, leur chute est inéluctable.

C'est grâce à Isaac Newton que nous pouvons en donner l'explication. C'est vers 1726 qu'aurait eu lieu l'épisode (vraisemblablement légendaire) d'une pomme qui tomba de l'arbre sur sa tête, lui révélant les lois de la gravitation universelle (témoignage venu bien plus tard, en 1752, de son ami William Stukeley).

Quant au phénomène de la décomposition, il répond à une loi biologique qui consiste à ce que champignons et bactéries s'en donnent à cœur joie pour fabriquer de l'humus à partir du vivant.

Festivités autour du ramassage des pommes

Mais revenons à nos pommes. Nous vous proposons, avec les jeunes et les moins jeunes de la commune, d'organiser un ramassage des dites pommes.

Nous nous retrouverons place de la Mairie autour d'un pressoir prévu à cet effet afin de faire jaillir le délicieux nectar de ce fruit. Nous le dégusterons ensemble dans une démarche de rencontre et d'échange.

Nul doute que l'aspect pédagogique sera de la partie et nous donnera l'occasion d'échanger sur le respect de la nature et des habitudes d'une époque passée, mais qui revient peut-être au goût du jour, quand le mot « gâchis » ne faisait pas sens avec le mot « consommation ».



Avis à tous les propriétaires d'arbres fruitiers de Thoury-Ferrottes, de Bichereau et des Marais !

Cette démarche vous interpelle ? Afin d'organiser le ramassage, faites-vous connaître en contactant votre conseiller municipal Jean-Benoit Régy au 06.18.53.46.94, par mail : adresse.equipe.thoury@gmail.com, ou en laissant vos coordonnées en permanence mairie.

L'organisateur ne manquera de vous contacter et de vous communiquer les dates de ramassage et de pressage.



La pomme est le fruit du pommier. Elle est comestible et a un goût sucré ou acidulé selon les variétés. Elle fait partie des fruits les plus consommés dans le Monde.

Généralement, trois types de pommes alimentaires sont distingués : les pommes à cidre, les pommes de table ou pommes à couteau et les pommes à cuire qui appartiennent à un des deux premiers types et supportent bien la cuisson.

Le jus de pomme peut aussi se faire à l'aide d'un ustensile appelé extracteur de jus qui va exprimer le jus du fruit grâce à la vapeur.

Le jus est ainsi pasteurisé à la fabrication et peut se conserver plus longtemps (mais ça, je le garde pour Ma Pomme !).



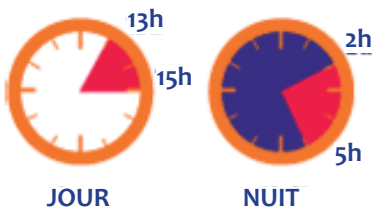


FATIGUE AU VOLANT : ATTENTION DANGER !

Un voyage cela se prépare. Et cela est vrai également pour le conducteur qui, avant comme pendant le trajet, doit respecter un certain nombre de consignes favorisant sa vigilance. Bouclage des dossiers professionnels, préparatifs des bagages, excitation du départ, réveil anticipé pour partir avant les embouteillages, toutes ces situations font que beaucoup d'usagers prennent la route des vacances avec un temps de sommeil insuffisant. (message de la Sécurité Routière www.securite-routiere.gouv.fr)

Le risque d'accident est multiplié par 2,7 si la somnolence s'installe. La vigilance atteint son maximum en début de matinée. La courbe s'inverse après le déjeuner (entre 13h et 16h). On constate un nouveau pic de vigilance en début de soirée. Le risque majeur d'assoupissement se situe entre 2 et 6 heures du matin.

source : www.pausez-vous.fr



Cela s'appelle l'hypovigilance. C'est une diminution de la vigilance, un état intermédiaire entre la veille et le sommeil dans lequel les facultés d'observation et d'analyse sont très réduites. Les conséquences de la fatigue au volant sont une augmentation du temps de réaction, une difficulté de maintenir une vitesse stable et sa trajectoire et un manque d'attention

à l'environnement (signalisation, intersection...). Voici quelques alertes, conseils et précautions à prendre avant le grand départ :

Les précautions à prendre

- Faire une bonne nuit de sommeil avant le jour du départ
- Manger léger
- S'hydrater souvent
- Aérer le véhicule et évitez de surchauffer l'habitacle
- Faire des pauses régulièrement.
- Sortir du véhicule et marcher quelques minutes
- Prêter attention à votre posture

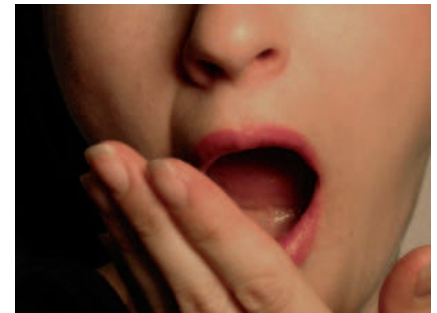
Les faux amis du conducteur

Boire du café : NON !

Cette idée reçue ne vous aidera pas à lutter contre la somnolence. La caféine peut vous stimuler un bref instant mais n'effacera pas la fatigue.

Fumer : NON !

Non seulement vous gênez vos gestes au volant, mais en plus la fumée réduit la quantité d'oxygène disponible dans



l'habitacle. Or le manque d'air favorise l'apparition de la fatigue.

Monter le son : NON !

Mettre la musique à fond n'empêchera pas la somnolence de s'installer. En cas de fatigue, vous pouvez très bien vous endormir malgré le bruit.

De l'air : NON !

Ouvrir la fenêtre de la voiture pensant que le froid réveille est encore une fausse idée ! Savez-vous au contraire que notre horloge interne est programmée de telle sorte que nous nous endormons le soir lorsque la température diminue ?

Les signes d'alerte



source : www.pausez-vous.fr

Au volant, quand la fatigue s'installe, votre corps vous envoie un certain nombre de signaux qui doivent vous alerter.

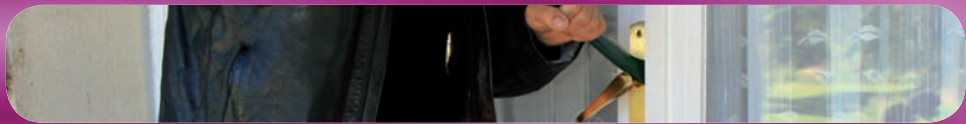
Apprendre à les repérer, c'est savoir quand s'arrêter :

- Picotement des yeux
- Bâillements répétés
- Raideur du dos, de la nuque et des épaules
- Besoin incessant de changer de position
- Fourmillement dans les jambes



CANICULE INFO SERVICE

Chaque année, gouvernement lance le plan canicule. En effet, le niveau de "veille saisonnière" est activé du 1er juin au 31 août avec en particulier la mise en service de la plate-forme téléphonique "canicule info service" au **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe) accessible du lundi au samedi de 8h à 20h.



CONSEILS DE LA GENDARMERIE POUR LUTTER CONTRE LES CAMBRIOLAGES ET LES VOLS PAR RUSE

Chacun d'entre vous peut par son action personnelle contribuer à améliorer la sécurité et la prévention des vols qui peuvent toucher tout le monde. La sécurité est l'affaire de tous, prenez note de ces quelques conseils et mesures de prévention qui permettront de lutter plus efficacement contre ce type de délinquance et de renforcer la sécurité de tous. Pensez également à l'opération tranquillité vacance pour partir serein cet été !

CONCERNANT LES CAMBRIOLAGES

- Prévenez votre gendarmerie en cas d'absence prolongée dans le cadre de l'**opération tranquillité vacances**. Le circuit des patrouilles de la gendarmerie intégrera un passage devant chez vous avec des contrôles sur votre habitation.

- **Fermez portes et fenêtres** notamment à l'arrière des habitations lorsque vous vous absentez.

- Mettez votre **alarme** en fonction.

- Une boîte aux lettres qui déborde et des volets clos toute la journée trahissent une absence prolongée. Faites appel à un parent ou à un voisin pour assurer un ramassage régulier du courrier et une ouverture quotidienne des volets. Ne laissez pas de message sur le répondeur trahissant votre absence.

- Soyez vigilants au contact des démarcheurs à domicile. Signalez à la gendarmerie les démarchages inhabituels, la présence de personnes au comportement suspect ou de véhicule suspect. **Relevez discrètement le n° d'immatriculation et APPELEZ SANS DELAI LA GENDARMERIE (le 17)**.

- Ne laissez pas apparents vos clés de voiture, vos bijoux et vos liquidités, en évitant cependant de les cacher là où les malfaiteurs iront directement les chercher (chambres, salle de bain). Ne gardez pas de grosse somme d'argent à votre domicile.

- Ne laissez pas la porte et les fenêtres ouvertes à l'avant de votre domicile si vous êtes dans le jardin à l'arrière.

- Prenez des **photographies** des objets et du mobilier de valeur. Relevez les **n° d'identification** des matériels audiovisuels, informatiques, et autres. En cas de vol, un descriptif détaillé pourra être diffusé et les recherches seront facilitées.

Si vous constatez une infraction en **rentrant à votre domicile** :

- Alertez sans délai la gendarmerie de votre lieu d'habitation (le 17)

Si les **malfaiteurs s'introduisent à votre domicile en votre présence** :

- Recueillez un maximum d'éléments relatifs aux malfaiteurs : nombre, voix, accent, signalement, signes particuliers, port de gants, objets manipulés, moyens de locomotion utilisés (marque, type, couleur, **immatriculation**, nombre de portes, signes particuliers), direction de fuite.

CONCERNANT LES VOLS PAR RUSE

Scénario le plus couramment utilisé : un individu se présente au domicile de la victime en faisant usage d'une fausse qualité : postier, société des eaux, représentant EDF... Ils détournent l'attention de la victime pendant qu'un second individu fouille les pièces de l'habitation. Un troisième individu se présente comme étant un policier et interpelle le premier en disant que c'est un voleur, qu'il l'emmène au poste, et qu'il reviendra plus tard prendre la plainte de la victime.

Recommandations :

- Ne laissez pas rentrer à votre domicile une personne qui paraît suspecte.

- **Demandez à ce que la personne vous présente une carte professionnelle**, demandez éventuellement le numéro de téléphone de la société, pour vérifier que la personne qui se présente est bien mandatée par elle.

- Demandez une carte professionnelle aux forces de l'ordre qui se présentent chez vous (carte au format carte bancaire avec photographie, puce, et bandeau bleu blanc rouge dans le coin supérieur droit). Vous résidez



OPERATION TRANQUILITE VACANCES TEL GENDARMERIE : 17

en zone gendarmerie, ce sont donc normalement des gendarmes qui se présentent à votre domicile, en cas de problème, et non des policiers.

QUE FAIRE ?

NE TOUCHEZ A RIEN, NE MODIFIEZ PAS LES LIEUX. ALERTEZ SANS DELAI LA GENDARMERIE (Tel : 17).

Attendez l'arrivée de la patrouille pour qu'ils procèdent aux constatations en votre présence et qu'ils puissent relever toutes les traces et indices qui pourront être utiles à l'enquête. Vous ferez un premier inventaire des objets dérobés avec les gendarmes.



DES AFFICHES INTRIGANTES SUR LES MURS...

Mais que s'est-il passé à Thoury, aux Marais et à Bichereau en mai ? Des affiches représentant des parapluies au beau milieu de paysages de notre région ont pris place sur les murs de la commune. Cette exposition à ciel ouvert, réalisée dans le cadre de la résidence d'artistes « *Va-t-il pleuvoir dans l'heure ?* », pilotée par l'association *Cour Commune*, financée par le Ministère de la Culture et cofinancée par la *Communauté de communes du Bocage gâtinais (CCBG)*, a permis aux participants de construire une histoire par le biais d'affiches éphémères, une façon de revisiter des paysages connus et de mettre l'art contemporain à portée de tous.



▲ Trompe-l'œil de parapluies devant l'affiche à l'abribus de la mairie.



▲ L'abribus des Marais a repris des couleurs

Anne Brochot et Thierry Thomen, dans le cadre de leur résidence d'artistes « *Va-t-il pleuvoir dans l'heure ?* » ont proposé aux associations du territoire, de réaliser avec elles un portrait au travers d'une installation mettant en scène un ou plusieurs parapluies.

L'association des Familles rurales, La Cave du Jazz, La Compagnie Speira, Le Cercle Cartophile, Les mots à la Venvole, la Société de Saint Vincent, Les P'tis Bouts, L'AHVOL, l'école primaire de Chevry, les comités des fêtes, ont notamment répondu à cet appel et ont souhaité participer à ce projet. Rendez-vous était donc pris avec les habitants du village, le samedi

10 mai pour mettre en place un affichage photographique. Mais c'était sans compter sur la météo, qui nous a fait sortir nos parapluies et donc reporter cette balade au mercredi suivant.

Se connaître, partager...

Votre équipe municipale a proposé aux habitants de prendre part au collage de ces affiches, pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de long ! Le collage a eu lieu à Thoury-Ferrottes sur l'abribus et sur le mur à proximité de la mairie, aux Marais sur l'abribus, ou encore à Bichereau sur les murs de propriétés de riverains volontaires qui ont accueilli le projet avec enthousiasme (un

grand merci à eux). Au fil des lieux, la mise en place de cette exposition à ciel ouvert a permis aux participants de construire une histoire, solidairement, avec réflexion, sérieux et néanmoins beaucoup de plaisir.

Ces affiches éphémères dureront selon le temps qu'il fera et la bienveillance des passants. C'est une façon de revisiter les paysages des autres communes que nous connaissons par cœur, ceux que nous ne regardons plus.

C'est aussi une occasion d'habiter autrement l'espace public et une volonté de mettre l'art contemporain à portée de tous.



▲ Mini-exposition sur les murs d'un particulier à Bichereau



▲ Les enfants ont joué le jeu ! Les parapluies deviennent ombrelles...



▲ Un travail d'équipe... dans la bonne humeur !



▲ Mini-exposition dans la cour de la mairie devant l'école



◆ Exposition sur des murs gentiment prêtés pour l'occasion par des habitants de Bichereau

Le but était de partager un moment ensemble, d'apprendre à mieux se connaître, de se rassembler, de faire avancer les idées des uns et des autres, bref, de créer des liens entre les habitants. Mission accomplie ! Un grand merci à tous les participants et aux personnes qui ont prêté leurs murs.



EN SAVOIR +

Visitez le site Internet : www.courcommune.fr

ÇA SE PASSE
PAR ICI...



LA FÊTE DES VOISINS, CONVIVIALE MALGRÉ LA PLUIE !

Malgré le temps maussade et la pluie qui a déferlé ce 23 mai, les voisins ont répondu présents à ce rendez-vous convivial et maintenant traditionnel de la fête des voisins. Aux quatre coins du village, les regroupements étaient l'occasion de se retrouver autour de victuailles partagées, ou de faire la connaissance de nouveaux voisins.



▲ Dans le quartier de Chantemerle



▲ Au bar «Au Thoury»



▲ Rue Traversière



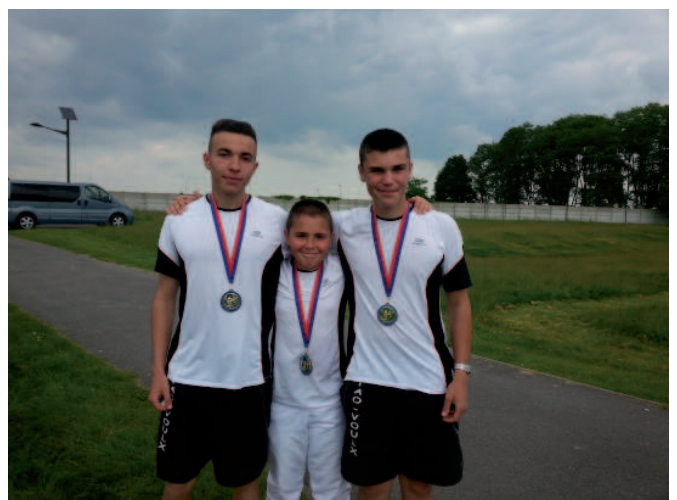
▲ Dans le hameau de Bichereau

AU CŒUR DE LA CIBLE POUR LE TIR A L'ARC ORVANNAIS

Dans le cadre du Challenge de la Division Régionale Jeunes catégorie Arc classique, les cadets du Tir à l'Arc Orvannais ont réalisé un parcours sans faute puisqu'ils ont tout simplement remporté les 3 manches : le 4 mai et le 18 mai à Chennevières-Sur-Marne, et le 1er juin à Mennecy. L'équipe était composée de Nicolas Cambakidis, Aurel Fredouille, Florian Znamiec, Alexandre Nauguet et Clément Genot.

En challenge individuel, la catégorie Benjamin hommes a vu la victoire de Thomas Cambakidis et en catégorie Cadets, Nicolas Cambakidis finira 1er et Aurel Fredouille 2ème

Bravo à ces belles performances tant individuelles que collectives !!!

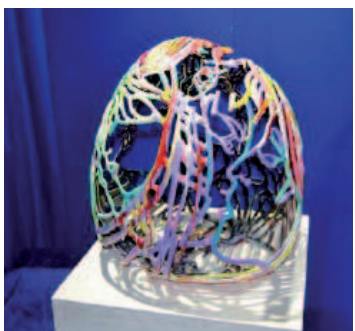
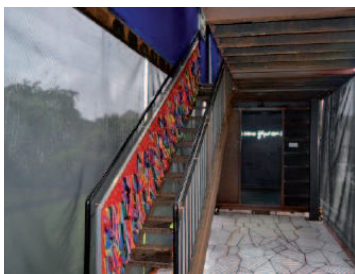


UN DRÔLE DE MUSÉE À LA RENCONTRE DES ÉLÈVES



Après avoir parcouru 10 000 km, du nord de la France à la Côte d'Ivoire en passant par le Cameroun, MuMo, le musée mobile est allé à la rencontre des enfants des classes de Thoury-Ferrottes !

Imaginé en 2010 par l'association L'Art à l'Enfance, ce projet est né de la conviction que l'art est un outil d'ouverture et de partage susceptible d'abolir les frontières et de transformer notre vision du monde. L'enfance est une période de construction durant laquelle l'enfant, en plus d'apprendre à lire et à écrire, apprend à voir, sentir, écouter, penser. L'art participe à cet éveil au monde.



Ce musée itinérant prend la forme d'un container qui peut aisément voyager par bateau, avant d'être chargé sur un camion. Parvenu à destination, il se transforme en un musée, ouvrant sur quatre espaces distincts, chacun plongeant les enfants dans un univers différent : peinture, sculpture, installation, vidéo, design, etc.

MuMo propose aux enfants un voyage dans le sensible et l'imaginaire, à travers des œuvres spécialement conçues à leur effet. Il accueille 15 artistes reconnus dans le monde, tels que James Turrez (installations), Florence Doleac (Design), Lawrence Weiner (livre d'art), Ghoala Amer ou Paul Mccarthy (sculpture), John Baldessari (peinture) ou Pierre Huyghe (vidéo,) parmi d'autres, qui explorent la thématique sociale du « Vivre ensemble ».

Les enfants de l'école de Thoury Ferrottes ont pu découvrir avec plaisir et enthousiasme ces différentes formes d'art et même faire un « second tour » avec leurs parents, le soir après l'école...



LES BONS RESULTATS DU BALL TRAP

Lors d'un championnat d'Ile-de-France de parcours de chasse, Yann LEDU a terminé 1er de sa catégorie et 3ème toutes catégories. Denis CHOLLET est gratifié de la 2ème place vétérans et Guy HUET de la 3ème place vétérans. Samedi 17 mai, lors d'un championnat d'Ile-de-France de compact sporting, Yann LEDU s'est encore distingué en terminant 3ème de sa catégorie. Félicitations à tous les 3 ! ... et peut-être entendrons-nous parler d'eux en compétitions nationales de Ball-trap.



▲ Guy Huet, Yann Ledu et Denis Chollet



Le ball-trap ou balltrap, autrefois appelé « tir aux pigeons d'argile », est un exercice d'adresse, d'entraînement à la chasse ou pratiqué comme activité sportive, consistant à abattre au fusil des plateaux constitués d'un mélange de brai de pétrole et d'un filler calcaire projetés en l'air.

Le ball-trap se décompose en plusieurs disciplines bien distinctes. Même si ce sport n'est pas connu, il existe des championnats de France, d'Europe, du Monde ! La discipline est même présente aux Jeux olympiques. Les Français figurent souvent sur les plus hautes marches des podiums. Aux derniers JO, une Française a décroché une médaille de bronze.

RECETTE DE SAISON ET PRODUITS LOCAUX SOUPE AUX FANES DE RADIS

Ne jetez plus vos fanes de radis, leur soupe est vraiment fabuleuse et la recette très facile !

Temps de préparation : 30 mn - Temps de cuisson : 20 mn

Ingrédients (pour 4 personnes)

- 2 bottes de radis
- 4 pommes de terre
- bouillon de volaille maison
- 1 oignon
- 30 g de beurre
- 4 cuillères à soupe de crème
- sel et poivre



Préparation de la recette

Peler et émincer l'oignon. Eplucher les pommes de terre et les couper en rondelles. Laver les fanes de radis. Dans une cocotte, faire fondre le beurre. Y faire revenir l'oignon sans le colorer. Ajouter les pommes de terre et les fanes de radis. Faire revenir l'ensemble 5 mn. Ajouter le bouillon. Laisser cuire 20 mn à couvert. Ajouter au dernier moment la crème et mixer l'ensemble.

ÇA SE PASSE
PAR LÀ...



AU PAYS DES FÉERIES DU BOCAGE

Lutins, elfes, magiciens, artistes, artisans et auteurs étaient au rendez-vous pour faire vivre à plus de 1500 visiteurs, deux journées enchantées. Au programme : musiciens ambulants, contes, expositions, conférences, rencontres littéraires, repas médiéval, concert nocturne, sans oublier les jeux fabriqués par les enfants de l'école de Thoury-Ferrottes !



▲ Gilles Servat



▲ Exposition d'auteurs, illustrateurs et artistes dans la salle polyvalente de Voulx



▲ Duel inégal ? Peut-être pas... Jeux d'échec géant ▼



▲ Claudine Glot et Pierre Dubois, le parrain du festival



Musique médiévale avec "Acus Vacuum"



Les déambulateurs ▲



Personnages tout droit sortis des contes et légendes



▼ Le lutin farceur



▼ Jeux de cartes fabriqués par les enfants de l'école de Thoury ▼





THOURY BAMBEL

Faites le plein de convivialité !

Chasse aux œufs de Pâques

Dans le parc à jeux pour les plus petits et sur la place de la Mairie pour les plus grands, les cloches savent toujours déposer les œufs en chocolat au bon endroit... Reste à avoir l'œil pour les attraper en premier !



Vide grenier du 1er mai

Le traditionnel vide grenier du 1er mai a été plus bénéfique que l'an passé, le temps étant un peu plus clément. 95 exposants ont vu défiler les visiteurs.

L'association remercie ses bénévoles et organisateurs qui étaient bien visibles grâce à leurs T-shirts orange.



Pique-nique géant du 18 mai

Près de 70 personnes se sont rassemblées place de la Mairie pour ce rendez-vous convivial sous un soleil de plomb. Les invendus de frites et de saucisses du vide-grenier ont gracieusement été proposés aux participants. Un volley-ball improvisé en fin de repas a favorisé une bonne digestion dans un esprit d'équipe !



APPEL AUX VOLONTAIRES

Thoury bambel
L'année qui bouge notre village

recherche des personnes désireuses de s'investir dans l'association et des bénévoles pour l'organisation et la mise en place de ces différentes activités. Ambiance garantie au sein d'une équipe chaleureuse !
N'hésitez pas à prendre contact : thourybambel@orange.fr

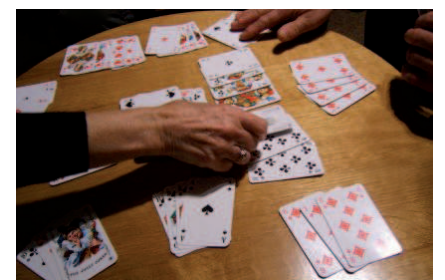
LA PIERRE CORNOISE

L'association du nom du mehnir de Thoury-Ferrottes a pour objectif de resserrer les liens entre les générations.

L'association, qui compte une soixantaine d'adhérents, organise diverses sorties (les années précédentes : château de Guédelon, Jardin Bourdelle...), 3

concours de belotte par an, un après-midi jeux par mois et le repas de fin d'année. Les derniers après-midi jeux ont eu lieu les 16 mai et 20 juin. Ils ont permis aux participants de se réunir dans une bonne ambiance et de se divertir ! Après une pause estivale, la reprise des activités aura lieu en septembre.

Se divertir et créer des liens



Renseignements auprès d'Elise et Eliane.

LES PETITES MAINS DE THOURY



▲ Marché des arts créatifs



◀ Pucés des couturières et des créatrices

Comme chaque année, l'association était présente au Marché des arts créatifs de Thoury-Ferrottes des 20-21 novembre.

Elle organise les grandes «Pucés des couturières et créatrices» de Vouix qui se sont déroulés le 16 mars.

Les couturières se réunissent alternativement le jeudi après midi de 14h30 à 19h et le vendredi de 16h à 21h.

Renseignements : lespetitesmains.thoury@gmail.com
Marie-Noëlle Sarrarin (présidente 06 77 13 84 24)
Huguette Robineau (trésorière 06 86 90 42 63)

Des doigts de fées !



LA TRUITE DE L'ORVANNE

Le 1er juin aux Marais, c'était la fête de la pêche sur les berges de l'Orvanne.

L'association «La truite de l'Orvanne», qui propose aux enfants du village ce rendez-vous annuel, a lâché pas moins de 40 kg de truites pour permettre à la bonne vingtaine d'enfants présents (et à leurs parents) de tenter leur chance.

Cette matinée ensoleillée a fait le bonheur des tous !

Les pêcheurs en herbe ont bénéficié des bons conseils dispensés par les membres de l'association : consignes à respecter,

techniques de pêche, tenue de la ligne, accrochage sur les hameçons des crevettes et teignes servant d'appâts, démellage des lignes... une rencontre intergénérationnelle très appréciée des pêcheurs confirmés.

Les plus chanceux sont partis avec 7 poissons !

Mais personne n'est rentré bredouille de cette fête de la pêche réussie, car même sans poisson, il reste plein de souvenirs dans la tête.

La truite a la pêche !

Exhibition des trophées ▶



Les truites résisteront-elles à tous ces appâts ? ▶



1ère leçon de pêche avec les conseils avisés des passionnés ▼



ASSOCIATIONS DE THOURY-FERROTTES !

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de vos conseillers municipaux en permanences Mairie ou en envoyant un courriel avec votre documentation à : adresse.equipe.thoury@gmail.com

Objectif :

Faire connaître votre activité et vos actualités à l'ensemble des habitants, voir progresser le nombre de vos adhérents et faire vivre notre village !


APPEL AUX
ASSOCIATIONS DE
THOURY-FERROTTES !



100 ANNÉES D'ENSEIGNEMENT SUFFIRONT-ELLES A EN FINIR AVEC " L'ENSAIGNEMENT " ?

Cent ans déjà que 25 Thoury-ferrotois sont morts à cause de la bêtise humaine ! On a dit aux Allemands : " En avant, pour la guerre fraîche et joyeuse ! Nach « après » Paris et Dieu avec nous. pour la plus grande Allemagne ". Et les lourds Allemands paisibles, qui prennent tout au sérieux, se sont ébranlés pour la conquête, se sont mués en bêtes féroces. On a dit aux Français : " On nous attaque. C'est la guerre du Droit et de la Revanche. A Berlin ! ". Et les Français pacifistes, les Français qui ne prennent rien au sérieux, ont interrompu leurs rêveries de petits rentiers pour aller se battre. Vingt millions, tous de bonne foi, tous d'accord avec Dieu et leur Prince... Vingt millions d'imbéciles... Comme moi !» . «La Peur» (août 14) - Gabriel Chevallier (ancien combattant)

« Le détonateur du processus diplomatique aboutissant à la guerre est le double assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche-Hongrie, et de son épouse morganatique Sophie Chotek, duchesse de Hohenberg, à Sarajevo le 28 juin 1914 par un étudiant nationaliste serbe de Bosnie, Gravilo Princip. Les autorités autrichiennes soupçonnent immédiatement la Serbie voisine d'être à l'origine du crime (source Wikipédia).

L'Autriche-Hongrie interpelle l'Allemagne sur cela, mais pas l'Italie. Le 5 juillet, l'Allemagne assure l'Autriche-Hongrie de son soutien et lui conseille la fermeté. Les Autrichiens pensent battre facilement la Serbie et lui donner ainsi une bonne leçon qui calmera ses ardeurs expansionnistes. Il semble au haut commandement allemand que jamais les chances d'un succès contre la Serbie, la Russie et la France ne seraient aussi favorables.

C'est la politique dite « du risque calculé » définie par le chancelier Bethmann-Hollweg. L'Autriche, quant à elle, compte profiter de l'occasion pour éliminer la Serbie en tant que puissance dans les Balkans.

Il n'y a aucune grandeur pour une humanité d'utiliser la barbarie à des fins politiques de pouvoir et de territoire. La Grande guerre n'a eu de grandeur que par sa durée et par son ampleur quasi mondiale.

Elle a d'abord été celle d'une famille désunie par le jeu des alliances et

des mésalliances à la tête de monarchies et d'empires, à leur frénétique course au pouvoir colonisateur et à l'armement.

Les divers états-majors ont souvent été généreux avec la vie. Elle a coûté cher à toute une génération de gamins et d'hommes enrôlés pour défendre leurs patries respectives. Elle a aussi pris la vie de civils de tous âges et sexes qui, pour beaucoup, n'ont pas été épargnés par les bombes, les maladies, les privations, les exactions de tous ordres de l'ennemi.

Mais cette guerre-là a été révélatrice de progrès fabuleux aussi bien en matière sociale, civile que militaire. Devenue rapidement moderne en étant une guerre industrielle, elle a été un accélérateur fantastique à beaucoup d'égards.

Ainsi, le développement extraordinaire des industries métallurgiques, chimiques et de ses applications militaires éventuellement dissuasives bien que meurtrières, ainsi le travail, le soutien des femmes en particulier à l'arrière du front (marraines de guerre et aussi dans les champs et les usines) avec des prolongements vers des horizons émancipateurs, ainsi la médecine, la chirurgie de guerre ont permis des avancées scientifiques, sanitaires



significatives au plan civil. Sans oublier que des fortunes colossales et des marques de renom ont émergé aussi grâce à cette guerre.

N'en déplaise, la guerre a été source de progrès, d'ouverture sur un monde modernisé, quel que soit le prix humain.

Le temps a fait son œuvre et si les survivants de cette hécatombe organisée ont maintenant totalement disparu après avoir vécu le calvaire des blessures ancrées dans leur chair comme dans leur conscience durant tout le reste de leur existence. Leur mémoire, comme celle de leurs camarades disparus aux combats, n'a pas été effacée.

Les monuments aux morts de nos villages et de nos villes égrènent des listes parfois interminables des noms de valeureux soldats tombés pour leurs drapeaux et probablement aussi d'autres qui n'en menaient pas large et qui ne participaient que contraints à cette boucherie.

Au passage, on peut regretter que les civils, les mutins qui ont payé de leur vie n'y figurent pas aussi. Ce qui ont été passé par les armes de leurs compatriotes... sauf le monument de Riom, un des rares Monuments « aux morts pacifistes », situé dans le département du Puy-de-Dôme en Auvergne.

On n'a probablement pas suffisamment fait l'éloge de ces rares communes qui ont fait le choix de monuments aux connotations pacifistes clairement affichées.

Ainsi, on peut y lire « Que maudite soit la guerre », « Guerre à la guerre, fraternité entre tous les peuples », « Maudits soient les responsables de la guerre et honneur à ceux qui ont travaillé pour la paix », « L'union des travailleurs fera la paix dans le monde, « Si vis pacem para pacem » (« Si tu veux la paix, prépare la paix ») ou encore « La guerre est le massacre de gens qui ne se connaissent pas au profit de gens qui, eux, se connaissent mais ne se massacrent pas », etc.

En tout cas, on n'érige jamais assez de monuments aux vivants, aux créateurs de bien être, de beauté,

de fraternité, de solidarité. On est bien inventifs et on investit beaucoup de moyens humains et financiers pour faire la guerre, alors pourquoi ne pas miser, parier sur les capacités humaines à embellir leurs jours et nuits tant qu'il y en a ? Mais c'est peut-être plus compliqué que de guerroyer, dans une société sans partage où l'homme seraient inéluctablement soumis à l'économie dominante.



autant que sujets de discordes et de conflits armés de leurs monarches.

La suite au prochain numéro...

Un acte de décès, visible sur le site "Mémoire des hommes"

Ce séisme a aussi coûté la vie à nombre de pacifistes dont Jean Jaurès a probablement été l'un des plus illustres et fervent piliers. Il n'est pas le seul et on n'a probablement pas suffisamment fait l'éloge de ces poignées de politiques, intellectuels, artistes qui ont eu la bravoure de s'ériger peu ou prou contre la guerre à l'arrière comme d'autres, en ligne dans les tranchées.

Mis face à face, baïonnette au canon, ouvriers, mineurs, paysans sont devenus du jour au lendemain belligérants des uns et des autres. Ceci grâce à des frontières tracées sans eux, malgré eux, façonnant ainsi des territoires nationaux à la gloire tout

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **COURTIN** 46° P

Prénoms Eugène

Grade Soldat

Corps 246. R. I.

N° 10150 au Corps. — Cl. 1900

Matricule 95 an Recrutement Toulon-Marseille

Mort pour la France le 12 Janvier 1915

à Craux (Ain)

Genre de mort Lui a l'ennemi

Né le 17. 4. 1870

à Bourges Département Loire et Cher

Arr. municipal (p. Paris et Lyon), à dénoter rue et N°.

Jugement rendu le 13 Mai 1915

acte ou jugement transcrit le 13 Mai 1915

à Craux Ferrottes Loire et Cher

N° du registre d'état civil

831-708-1021 (200331)



Cérémonie du 8 mai 1945 devant le monument aux morts

Le 8 mai 2014, avait lieu la commémoration de l'Armistice de la 2ème Guerre mondiale, dont nous célébrons cette année le 70ème anniversaire du débarquement des Américains et des Anglais sur les plages de Normandie.

Rendez-vous était donné aux habitants et aux anciens combattants au monument aux morts.

Après un rappel des faits, le dépôt de gerbe, le rappel des noms des hommes « morts pour la France » a eu lieu la minute de silence. Merci aux anciens combattants présents ce jour. La guerre de 1939-1945 a fait un mort à Thoury-Ferrottes.



INFOS UTILES



PERMANENCES MAIRIE

LUNDI de 14h à 16h
MERCREDI de 9h à 12h
VENDREDI de 16h à 19h
Tel : 01 64 31 91 45
mail : mairie.thoury-ferrottes@orange.fr



AGENCE POSTALE COMMUNALE

(bâtiment de la Mairie)



DU LUNDI AU VENDREDI de 14h30 à 17h
SAMEDI de 10h à 12h
Tél. : 01 64 31 13 08

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LUNDI de 15h à 18h
MERCREDI de 15h à 18h30
SAMEDI de 10h à 12h
(Août : ouvert uniquement le mercredi)
Tél. : 01 64 23 52 14 / mail : bib.thoury@orange.fr



NUMEROS D'URGENCE

POLICE / GENDARMERIE : 17
POMPIERS : 18
SAMU : 15

Caroline Berthelot et Christelle Masson vous accueillent sur rendez-vous au cabinet d'infirmières de Thoury-Ferrottes (2 rue Charretier) ou à domicile - Tél. : 06 19 57 44 89

HORAIRES DE TRAVAUX

de bricolage et jardinage bruyants

JOURS OUVRES de 7h à 20h
SAMEDI de 9h à 12h et de 15h à 19h30
DIMANCHE ET JOURS FERIES de 10h à 12h

RAMASSAGES DES ORDURES MENAGÈRES

Poubelle marron : tous les mercredis
Poubelle jaune (carton, plastique, conserves) : 1 vendredi sur 2
Le calendrier 2014 des jours de ramassage des poubelles et des encombrants est disponible en mairie.

DÉCHETS VERTS : PENSEZ AU COMPOSTAGE.

DÉCHETTERIE DE VOULX :

LUNDI, MERCREDI, SAMEDI : 8h30-12h30 / 13h30-19h
MARDI, JEUDI : Fermé
VENDREDI : 13h30-19h - DIMANCHE : 8h30-13h30

BRÛLAGE A L'AIR LIBRE DE TOUS

DÉCHETS INTERDIT

(art. 84 - règlement satinaire départemental)

RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES

Afin de garder nos trottoirs, pelouses et espaces publics propres, les propriétaires de nos amis les chiens sont priés de ramasser leurs déjections canines tous les jours de la semaine et à toute heure !

ETAT CIVIL



ILS SONT NÉS

Nelson COUTARD
Gwanëlle FALANTIN
Anthony PIRES
Léna REFAUVELET CLAUSS

ILS SE SONT DIT « OUI »

Thierry LERICHE et Ingrid DLESK

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Guy GAVILLET
Renée CHANDELLOT



APPEL AUX NOUVEAUX ARRIVANTS !

Présentez-vous en mairie afin de connaître tous les services auxquels vous avez droit, de connaître le milieu associatif pour vous et vos enfants, et prendre connaissance de la documentation à disposition du public.

Jenny FOURMESTRAUX
 Rédactrice / Secrétaire freelance

41, rue de Flagy
 77940 THOURY FERROTTES

Portable : 06 20 80 06 29
 Fax : 01 64 22 50 27
 fourmestaux.josiane@gmail.com

Bar-tabac-brasserie

AU THOURY

Lundi, mercredi 07H00-20H30
 Mardi 07H00-14H00/17H00-20H30
 Vendredi 07H00-01H00
 Samedi 08H00-01H00
 Dimanche 08H00-14H00 **01.64.31.10.26**




Dialogue de Chien
 Educateur Comportementaliste Canin

1er RDV gratuit
 www.ddc-educateurcanin.fr

Mlle Canto Léa
 6bis rue de verdun
 77940 Thoury-Ferrottes

06 28 61 45 17
 dialoguedechien@laposte.net

GREGOIRE TOUZEAU
 Achat

ANTIQUITES, DESIGN CONTEMPORAIN
 tableaux, bibelots, bijoux, argenterie, luminaires, photos, jouets...

09-50-46-17-00 06-84-10-53-59

MENUISERIE - EBENISTERIE
 AMENAGEMENT - RENOVATION

Lionel HUGUET
 TOUS TRAVAUX INTERIEURS & EXTERIEURS

PORTES, PORTAILS, FENETRES, VOILETS (bois & PVC)
 Fabrication sur mesures de
 tous types de mobiliers

AGENCEMENT INTERIEUR : aménagement
 de combles - Parquet - Placard - Dressing

01.60.57.01.22 / 07.77.32.62.15

GUILLOM-MORIZE



MAÇONNERIE GÉNÉRALE
 ISOLATIONS - CARRELAGES - COUVERTURES - RAVALEMENT

06 24 78 10 68 BICHEREAU THOURY-FERROTTES

Muriel NALLET
 Expert comptable

4, rue Petite
 77940 Thoury-Ferrottes
 Tél. : 06 60 61 71 37
 Email : cabinet-nallet@orange.fr



INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
 DES EXPERTS COMPTABLES
 RÉGION PARIS ÎLE-DE-FRANCE



TSO
 Informatique

Dépannage Informatique à domicile
 Conseil - Installation - Initiation - Maintenance
 56 rue de Flagy - 77940 Thoury-Ferrottes
 Tél : 01-60-96-03-04 ou 06-25-56-39-91
 Email : contact@tso-informatique.com



THOMAS GIGOT

PHOTOGRAPHE - GRAPHISTE

06.64.42.86.97
 www.graphiktom.com thomas.gigot@gmail.com

MARIE-ANNE SERVICES

Prestations entièrement personnalisées permettant aux
 personnes âgées, aux personnes en perte d'autonomie, dépendantes ou handicapées... de continuer à vivre chez elles en toute
 dépendance. tel : 01.60.70.49.39 / 06.20.71.20.19
 marie-anne.services@voila.fr

VOTRE CARTE DE VISITE ICI

Vous êtes artisan, entrepreneur, indépendant
 à Thoury-Ferrottes / Bichereau / les Marais,
 envoyez votre publicité à
 adresse.equipe.thoury@gmail.com
 Elle sera publiée gratuitement dans un
 prochain numéro du TACOT.

AGENDA

**Dim 6 juillet
à 11h**

Messe dans l'Eglise
St-Pierre St-Paul de Thoury-
Ferrottes

Sam 6 - Dim 7 Septembre

Rendez-vous BMW Café Racer
Rassemblement annuel des motos
« Racer BMW » à Bichereau.



Dim 14 septembre

Bourse aux livres, albums, cartes
postales et papiers anciens...



Sur la place de la Mairie, foire aux livres à
l'initiative des bénévoles de la bibliothèque.
Les recettes seront intégralement versées
au profit de la Caisse des écoles. Buvette
et stand crêpes tenus par Thoury-Bambel.
Renseignements auprès des bénévoles de
la bibliothèque.

Sam 20 - Dim 21 septembre

Journées du Patrimoine



Visiter les édifices du village et lieux
typiques et atypiques : facteur de
saxophone, église St-Pierre St-Paul,
bibliothèque, Pierre Cornoise, lavoirs...

VOS DATES DANS CET AGENDA ?
Communiquez-nous les dates de vos événements, sorties, rencontres
sportives, culturelles, amicales. Nous ne manquerons pas de les publier.

Commune de Thoury-Ferrottes
Bichereau Les Mains

La municipalité invite les villageois
à passer ensemble la fête nationale

THOURY-FERROTTES 13 ET 14 JUILLET 2014

13 Juillet à partir de 20h

20h - RETRAITE AUX FLAMBEAUX
Avec la troupe de rue "Baticlac"
Départ de Bichereau, passage aux Marais puis Thoury
Distribution de lampions à Bichereau et abri bus Mairie

23h - FEU D'ARTIFICE SONORISÉ
En bas de la rue de Verdun

23h30 - SOIRÉE DANSANTE
Animation par un DJ, buvette et restauration
Place de la Mairie

15h - DÉFILÉ VERS LE MONUMENT AUX MORTS
Depuis la Place de la Mairie, avec les sapeurs pompiers
et le groupe "l'espérance varennoise"

16h - KERMESE ET GOÛTER
Jeux pour petits et grands Place de la mairie
Goûter des anciens et des enfants

14 Juillet à partir de 15h

Sam 13 septembre à 14h

Réunion d'information sur le Conseil
des jeunes à la salle polyvalente de
Thoury-Ferrottes.



Sam 27 Septembre à 13h

Nettoyage de la nature

Venez arpentier rues et chemins à la
recherche des déchets qui gâchent nos
paysages. Grâce à vous, ils finiront triés et
à leur place : dans les poubelles !
Rendez-vous place de la mairie à 13h.



Mairie de Thoury-Ferrottes - Directeur de la publication : Yves Roy - Comité de rédaction : Caroline Arduise, René Demont, Virginie Laroche, Jean-Benoit Régy,
Roland Robineau, Grégoire Touzeau, Michèle Turci - Mise en page : Virginie Laroche - Relecture : Roland Robineau
Ont aussi collaboré à ce numéro : la Gendarmerie, D. Barras, G. Bigot, D. Bot, D. Cholet, T. Gigot (photos), Y. Primard, H. Robineau, Les petites Mains de Thoury,
la Pierre Cornoise, Thoury'Bambel, La Truite de l'Orvanne - Imprimé sur papier recyclé par Espace Graphic - Ne pas jeter sur la voie publique - Juin 2014